

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les résultats du rapport financier pour l'exercice 2023 de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre. Suivant l'audit effectué par la firme MNP, comptables agréés, le rapport financier 2023 fait état d'un excédent à des fins fiscales de 329 068 \$ qui a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2024. Le fondement de l'opinion est émis avec réserve considérant l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liés à la mise hors service d'immobilisations ».

REVENUS	BUDGET	RÉEL
Taxes	5 882 119 \$	5 968 781 \$
Compensations	1 137 497 \$	1 185 213 \$
Transferts	322 557 \$	343 023 \$
Services rendus	410 244 \$	426 219 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités	86 000 \$	154 119 \$
Autres revenus	3 742 977 \$	3 878 081 \$
Revenus d'investissement	-	91 100 \$

CHARGES	BUDGET	RÉEL
Administration générale	1 989 901 \$	1 872 474 \$
Sécurité publique	828 042 \$	761 003 \$
Transport	2 066 324 \$	2 014 348 \$
Hygiène du milieu	1 237 422 \$	1 132 500 \$
Santé et bien-être	37 000 \$	34 638 \$
Aménagement, urbanisme et développement	331 081 \$	341 998 \$
Loisirs et culture	2 310 216 \$	2 106 762 \$
Frais de financement	635 414 \$	935 906 \$
Amortissement des immobilisations		1 893 331 \$

REVENUS:	12 046 536 \$
REVENUS D'INVESTISSEMENT:	(91 100 \$)
DÉPENSES:	(11 092 960 \$)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES:	(533 408 \$)
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT:	329 068 \$

Le résultat des activités financières de fonctionnement non consolidé de l'exercice financier 2023 s'explique principalement par les variations suivantes :

- Des revenus de taxation et de compensations additionnels;
- Des revenus additionnels en imposition de droits de mutations et en intérêts;
- Des économies sur les dépenses de fonctionnement dû à la non-réalisation de certaines activités;
- Diminution de de certaines quotes-parts à la MRC de Minganie;
- Certaines dépenses inférieures en ressources humaines;
- Montant supplémentaire en frais de financement;
- Autres variations de revenus et de dépenses;

Je tiens à préciser que le rapport financier 2023 consolidé selon le formulaire prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ainsi que la présentation portant sur l'information financière, peuvent être consultés en tout temps sur le site Internet de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre (havresaintpierre.com), sous la rubrique « Municipalité » dans la section « Information financière ».

L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2023 se situait à 4 873 029 \$ comparativement à 4 543 961 \$ au 31 décembre 2022.

La dette à long terme de la municipalité s'élevait pour sa part à 20 682 472 \$ au 31 décembre 2023 comparativement à 22 135 993 \$ à la même date en 2022. Une fois les diverses subventions gouvernementales déduites et autres débiteurs, la dette directement à la charge de la Municipalité se chiffre à 15 175 842 \$ au 31 décembre 2023.

Tous les résultats ci-haut mentionnés sont des résultats non consolidés.

Rémunération des membres du Conseil municipal

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération accordée aux membres du Conseil est diffusée dans le rapport financier et publiée sur le site internet de la municipalité.

2023	RÉMUNÉRATION ANNUELLE		
	Salaire	Allocation	Total
Maire	39 485,22 \$	17 455,92 \$	56 941,14 \$
Conseiller	12 904,00 \$	6 452,00 \$	19 356,00 \$
Maire suppléant	4 200,00 \$		4 200,00 \$

Pour certaines personnes, le surplus peut sembler important. Cependant, cette année et les prochaines années demanderont à la municipalité de faire des investissements majeurs : Camions d'incendie, puits d'eau potable, étangs aérés, aréna, prolongement de la rue du Cométique, etc... Si nous voulons faire face à ces nouveaux défis, la municipalité se doit de demeurer en bonne santé financière afin de répondre aux exigences que représentent ces projets d'investissements majeurs, il faut s'y préparer.

Paul Barriault
Maire

